



Commune de Jardin

Plan Local d'Urbanisme

Plan de Zonage

Document graphique
4/6

Planche "Territoire"
1/5000

alléreo Agence Urbanisme Centre Est
Europarc
7 Rue Pascal
69500 BRIGN

Découpage du territoire en zones

- Zone UA : partie agglomérée la plus dense de la commune, correspondant au "village rue" de Bérardier
- Zone UB : extensions de la commune à vocation principale d'habitat pavillonnaire
- Zone UC : extensions de la commune situées en discontinuité de l'enveloppe urbaine principale
- Zone UE : secteurs affectés à des équipements publics et d'intérêt collectif, ainsi qu'à des constructions ou installations d'intérêt général
- Zone UI : zone équipée et réservée aux activités économiques
- Zone 1AUa : zone d'urbanisation future
- Zone 1AUb : zone d'urbanisation future
- Zone A : zone agricole
- Zone Ab : STECAL à vocation principale de bureau
- Zone N : zone naturelle

Prescriptions particulières

- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de mixité sociale
- Emplacement réservé
- Trame bleue des zones humides identifiée au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Trame bleue le long des cours d'eau identifiée au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Trame verte identifiée au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément du patrimoine naturel identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément du patrimoine bâti identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément du patrimoine naturel identifié au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Trame bleue des zones humides identifiée au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme
- Changement de destination identifié au titre de l'article L 123-1-5 du Code de l'Urbanisme

